

Séance du 06 mars 2026

L'an 2026 le 6 mars l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M DEL GRANDE Stéphane

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	0 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ARTO Jean, M. DEL GRANDE Stéphane, Mme GUILHON Sylvie, M. JAMMES Patrick, Mme JEANTET-LONG Sophie, Mme LAVILLE Marie-Noëlle, Mme PALIX Fabienne, Mme SAIMMAIME Isabelle

Procurations :

M. PASERO Fabien donne pouvoir à M. ARTO Jean, Mme FRANÇOIS Johanna donne pouvoir à Mme SAIMMAIME Isabelle

Etai(en)t absent(s) :

M. GUILHON Jérémie

Date de la convocation
26 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Mme FRANÇOIS Johanna, M. PASERO Fabien

Date d'affichage
10 mars 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme SAIMMAIME Isabelle

10 mars 2026
et publication du
10 mars 2026

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**Investissement**

Dépenses	Prévu :	54 537,41
	Réalisé :	25 039,66
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	54 537,41
	Réalisé :	54 695,56
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	37 009,35
	Réalisé :	35 333,81
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	37 009,35
	Réalisé :	38 775,48
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	29 655,90
Fonctionnement :	3 441,67
Résultat global :	33 097,57

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé la Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT-MARTIN SUR LAVEZON

la Maire LAVILLE Maire-Noëlle

le(s) secrétaire(s) de séance

